Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 576

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263842

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Voyons d'abord les circonstances personnelles de ces dernières: immédiaement nous pouvons constater qu'une très forte proportion d'entre elles sont célibataires, soit 95 % des employées de bureau et 93 % des vendeuses. Le nombre des di-vorcées l'emporte sur celui des femmes mariées et des veuves dans la proportion de 3 % contre 0.5 % et 0.75 % pour les employées, et de 3,25 % contre 2,5 % et 1,25 % pour les vendeuses. Ces dernières débutent très jeunes dans la profession, preuve en soit ces 31 petites vendeuses de moins de 20 ans (sur 394), tandis que 15 em-ployées de bureau seulement n'ont pas atteint leur majorité (sur 1281). Le plus grand nombre entre 20 et 30 ans (698 employées et 236 vendeu-ses). Il est à remarquer que 46 des premières et 14 des dernières travaillent après 50 ans.

Exception faite de 35 employées et de 4 veneuses qui passent la journée hors de ville, c'est Zurich que les participantes à l'enquête travaillent et demeurent. Une énorme majorité d'entre elles y sont établies depuis 20 ans et davantage. Il s'avère que plus de la moitié de ces travailleu-ses habite le domicile paternel. Ce fait est bien compréhensible à côté des facilités découlant de la vie en famille, elles y trouvent un avantage économique. Et d'autre part, la famille reçoit avec plaisir le petit appoint que la pension de la tra-vailleuse apporte à son budget. 20 % des employées de bureau ont leur propre ménage, dont 101 d'entre elles, sur 254, s'occupent entièrement seules ; 70 bénéficient de l'aide d'un membre de leur famille, 64 ont une domestique toute la journée et les autres sont secondées de temps à autre par une femme de ménage ou un membre de la fa-mille. Par contre, 14 % seulement des vendeuses a son chez soi, dont 30 sur 56 s'occupent ellesmêmes, 18 avec le secours d'un membre de la famille. 8 seulement peuvent s'ofrir de l'aide rétri-buée. Très minime est la proportion des travailleuses logées et nourries par leurs patrons. Enfin, les 254 autres employées et les 91 autres ven-deuses vivent en pension ou en chambre.

Les formulaires de l'enquête posait des questions très précises sur les gains annuels. Plus de la moitié des employées de bureau accuse un salaire supérieur à 3.000 fr. Pourtant, la rémunération la plus fréquemment reçue (21 % des cas), comprise entre 2.500 et 3.000 fr., soit de 208 250 fr. par mois. 19,5 % des employées touchent 291 à 333 fr. par mois. Les salaires au-dessus de 500 fr. sont rares, un seul est supérieur à 750 fr.

La situation financière des vendeuses est, par ontre, moins favorable. Le 81 % des salaires n'atteint par 3,000 fr. et les sommes les plus fré quemment citées (31 % des réponses) sont com-prises entre 2.000 et 2.500 fr. C'est ainsi qu'un tiers des vendeuses reçoit 166 à 208 fr. par mois de 166 fr. La rémunération maximale ne dépasse

de 100 fr. La rémunération maximale ne dépasse pas 540 fr. par mois. (Il est probable que cette différence de gain entre ces deux professions provient en partie de ce qu'un plus grand nombre de réponses émanent d'employées âgées et de vendeuses très jeunes, ainsi que nous l'avons constaté plus haut).

Les sommes que les travailleuses de ces deux professions sont appelées à débourser pour leur entretien et leur logement varient entre 600 et 3.000 fr. Pour celles qui demeurent chez leurs parents, les chiffres les plus fréquemment cités sont de 1.200 à 1.600 fr., tandis que, parmi leurs collègues logées hors du logis paternel, ils sont quel-que peu supérieurs. Quant à celles qui vivent chez elles, le questionnaire ne leur prescrivait pas d'indiquer le montant des dépenses de leur ménage. A toutes, par contre il demandait si elles s'étaient assurées contre le chômage, la maladie ou les

Mme Leuba faisait avec intelligence l'examen de

tous les problèmes pouvant intéresser les femmes.

Nous nous souviendrons toujours des sujets mis par elle à l'étude et des comptes-rendus vivants qu'elle fit des assemblées auxquelles elle assista fidèle-

ment en qualité de déléguée. Aucune question ne

la laissait indifférente et, avec un enthousiasme généreux et une foi magnifique, elle prenait part

Son jugement clair et son esprit pratique lui fi-rent entreprendre la tâche admirable de faire vi-vre cette « Maison des Mères » qui fut son œuvre

maîtresse. Pour permettre aux mamans fatiguées de venir se reposer à bon compte à la montagne Mme Leuba organisa des concerts, des représentations théâtrales, et constitua ainsi un fonds qui

nous permet, maintenant encore, de laisser vert ce refuge hospitalier.

La crise qui sévit si durement à Levsin, puis la guerre, mirent en veilleuse l'activité du groupe. Mme Leuba, atteinte par la maladie, ne perdait pourtant pas courage. Elle réunissait, de temps à

utre, le comité et le mettait au courant du tra-

Elle s'en est allée, nous laissant le souvenir de

son âme vibrante et l'exemple d'une vie consacrée entièrement à une activité féconde qui, bien après

M11e Colomb

Le 26 septembre est décédée, à Tolochenaz,

après une longue maladie, Mth Emilie Colomb, une femme aux grandes qualités de cœur et d'es-prit. Elle fut, avec Mth Gillabert-Randin, une des

fondatrices, en 1930, de l'Association agricole des

femmes vaudoises et pendant dix ans sa secrétaire entendue, compétente, ponctuelle et dévouée. Elle

s'occupa également de l'Union des femmes de

Morges, de la vie paroissiale, des œuvres sociales de Morges, tout en dirigeant un domaine, tout en étant chef de famille. Elle est littéralement

morte à la tâche tant étaient grande son activité et total son dévouement. Nous disons notre vive

sa mort, portera encore ses fruits.

pour la justice et pour le bien.

accompli.

accidents? or la presoue totalité a contracté assurance chômage et maladie, et un tiers seulement, assurances-accidents.

(A suivre) <u>___</u>0=

La loi sur le cautionnement au Conseil des Etats

Nos lectrices n'ont pas perdu de vue la campagne auprès des Chambres fédérales menée par les organisations féminines, tant nationales que can-tonales, à l'occasion de la revision de la loi sur le cautionnement. Il s'agissait, comme l'on s'en souvient sans doute, de faire insérer dans le nouveau 'texte une disposition protégeant l'un des conjoints — et dans la pratique, cela est presque toujours la femme — contre les largesses imprudentes de l'autre conjoint, qui, trop souvent par faiblesse ou vanïté, se laisse entraîner à donner une signature, pouvant être cause de ruine pour sa famille: que de récits chacune de nous ne pourrait-elle pas faire sur des faits lamentables survenus dans son entourage, à la campagne surtout!

La modification proposée avait été adoptée par le Conseil National, mais était restée accrochée au Conseil des Etats, toujours plus conservateur au Conseil des États, foujours plus conservateur et craintif des nouveautés (voir ce qui se passe actuellement au sujet de la protection des travailleurs à domicile!). Le 18 septembre enfin, notre Chambre Haute a voté par 21 voix contre 15 le texte suivant, bien compliqué et restrictif, mais qui n'en constitue pas moins une réforme dont nous pouvons nous féliciter:

Un conjoint qui ne vit pas sous le régime de la séparation de biens ne peut souscrire un cautionnement valable qu'ayec l'approbation écrite de l'autre conjoint. Cetté disposition n'est pas valable quand le conjoint qui cautionne est inscrit au Registre du commerce dans le sens de l'art. 39 de la loi sur la poursuite pour dettes. Si le conjoint refuse son consentement sans motif suffisant, les autorités compétentes peuvent autoriser l'époux à cautionner sans le consentement de l'autre conjoint.



DE-CI, DE-LA

Un beau jubilé.

Les journalistes de la ville fédérale ont nommé membre d'honneur de leur Association, à l'occa-sion de l'anniversaire de ses soixante-dix ans, une de leurs collègues. M^{II}e Ilse Hohl. Celle-ci pratique le journalisme depuis cinquante-trois ans!! ayant débuté dans cette passionnante, mais usante carrière à l'âge de dix-sept ans, comme

usante carrière à l'age de dix-sept aux, comme secrétaire de son père, déjà journaliste lui-même. Il est réconfortant de lire les hommages qui, de tous côtés, ont été rendus à Mile Hohl à cette occasion par ses confrères, qui prouvent ainsi qu'ils savent apprécier le mérite, le talent, l'expérience, la conscience professionnelle — même le clest place une femme que ces qualités sont si c'est chez une femme que ces qualités sont réunies!! Pas un n'a songé à dire qu'elle pre-nait au Palais fédéral la place d'un homme! et

IN MEMORIAM

Le professeur Edouard Claparède

Ce n'est pas seulement la science qui est mise en deuil par le départ prématuré de cet homme, dont la réputation avait bien largement dépassé les frontières de notre pays, mais aussi, et avec ses nombreux amis et anciens élèves, notre féminisme suisse-romand. Edouard Claparède appar-tenait en effet à une famille trop préoccupée de progrès, d'équité sociale, de dévouement à la chose publique, pour que les principes qui inspi-rent notre mouvement n'y fussent pas soutenus et défendus par chacun de ses membres. Beau-frère d'Auguste de Morsier, auquel notre féminisme doit plus qu'on ne le dira jamais; mari d'une femme, dont l'activité pacifiste, littéraire, philosophique et historique nous fait honneur, à nous autres femmes historique nous tait honneur, a nous autres remmes, le professeur Claparède a toujours, et en toutes circonstances, apporté à nos revendications un appui aussi large qu'effectif. Depuis quelque trante ans que celle qui signe ces lignes a été amenée à collaborer avec les hommes et les fem-mes de valeur qui défendaient nos idées, toujours, à chaque occasion importante, elle savait pouvoir compter sur son concours : initiative populaire ou campagne pour le suffrage féminin, création sociale nouvelle à lancer, conférences à présider ou à prononcer, il ne refusait jamais de prêter l'au-torité de son nom et de sa personnalité, et les exemples se pressent abondants dans notre pensée, alors que nous écrivons ceci: faut-il rappeler telle brillante conférence aux étudiants de l'Uni-versité de Genève sur le féminisme ? sa participation active à la création de l'Ecole d'études so-ciales pour femmes ? son patronage d'honneur à nombre de Comités d'action féministe ? et nous en oublions certainement en écrivant ces lignes

sous le coup de la triste nouvelle.

D'autre part, et du fait de son activité en ma tière de psychologie pédagogique, Edouard Claparède a beaucoup fait aussi pour la cause des femmes. L'un des fondateurs en 1912 de l'Institut I.-I. Rousseau, il a de la sorte exercé une inconsidérable sur plusieurs générations de

femmes et de jeunes filles, ses élèves, qui se réclament à travers le monde de son enseignement, auxquelles il a véritablement appris à travailler, et qu'il a contribuées à diriger vers la carrière pédagogique et à en connaître mieux les joies profondes. Si tant d'éducatrices distinguées sont sorties de cette pépinière de Genève, n'est-ce pas pour une bonne part parce que ce professeur, qui n'était pas seulement un savant, mais un homme de cœur, avait su les orienter vers les méthodes par lesquelles elles pourraient le mieux répondre

la l'appel de leur vocation?

Un deuil cruel — la mort de son fils qui promettait de suivre ses traces, enlevé à peine l'âge de trente ans atteint — puis les événements politiques de ces dernières années, et l'affreuse guerre enfin l'avaient prématurément vieilli. Les parti-pris, les compromissions, les petites lâchetés d'une opinion publique souvent injuste parce que mal renseignée le faisaient beaucoup souffrir. Il eut le courage de le dire, et nous nous sou-venons de ses conférences — l'une notamment à l'Association pour le Suffrage — et de ses arti-cles sur ce sujet, dans le Messager social en panticulier, qui furent un réconfort et un encourage-

ment pour beaucoup.

A Mme Claparède, fidèle amie de notre journal depuis bientôt trente ans, et à toute sa famille, vont nos pensées de chaude sympathie et de vif chagrin, comme l'expression de notre regret per-sonnel. É .Go.

Mme J. Leuba

Inclinons-nous avec respect et douleur sur la tombe récemment fermée de celle qui fut la grande animatrice du suffrage féminin à Leysin. Dès le 18 avril 1926 (date à laquelle la sous-section d'Aigle devint la section de Leysin) Mme Leuba assuma pendant quatorze ans, avec une compétence et une dignité admirables, les fonctions de présidente du groupe. Très au courant des questions intéressant les féministes, elle leur insuffla le courage et le goût de l'action. Elle appela, dans notre localité, de brillantes confé-rencières, d'excellents conférenciers qui apportèrent le précieux appoint de leur expérience.

tlurée indéterminée, et quel que soit le coin le plus reculé de la Suisse, où on les appellerait. Les secondes: catégorie B ne quitteraient pas leur canton. Enfin celles dites « conditionnelles » ne s'engageaient qu'en cas de guerre ou d'invasion de notre pays.

Toutes furent également surprises de recevoir. à la fin de l'été un « Ordre de marche » leur in-timant l'ordre de se présenter le 2 septembre sur la place de la gare d'une petite ville d'un de nos aprice de la garte d'un epitte vint et du de division cardons primitifs, avec un équipement spécial: windjack, costume de gymnastique; il y avait là de quoi inquiéter les plus âgées!

A l'heure fixée, le train, toutes portières ou-ertes, livre passage aux cohorte féminines, venant de Genève, des cantons de Vaud, de Fribourg, du Valais et à quelques isolées du Tessin. Elles se groupent aussitôt par canton, dont les contin-gents respectifs rivalisent d'importance les uns avec les autres pour former un magnifique apport du pays romand: plus de 400 femmes réso-lues, quelle qu'en soit la rigueur, à « faire leur école de recrues! ».

La première épreuve - pour les femmes séden-- fut une marche de trois quarts d'heure taires pour gagner leur cantonnement. Je m'amuse, aujourd'hui, à évoquer les pittore dont chacun de nos treize jours dont chacun de nos treize jours fut fertile. Je revois le chemin parcouru le 2 septembre d'abord, puis en sens inverse le 14 septembre! Certes les habitants qui nous accueillirent, voyant défiler dans leurs rues le 3me cours des Services Complémentaires, le premier auquel participaient des Romandes, ont dû difficilement reconnaître dans celles qui, escortées de leurs instructeurs repartaient vêtues de la blouse gris-vert, le pas cadencé, le regard fier, le visage débarrassé de tout maquillage, les recrues du premier jour! Plusieurs d'entre-elles, en effet, aux toilettes bigarrées, aux talons hauts, aux lèvres soulignées d'une barre rouge et aux ongles cramoisis, vaient été saluées au passage avec une certaine réprobation.

Que fut ce cours ? En réalité une « école de red'où seul le maniement des armes était ex clu. Diane à 5 h. 30, appel en chambre, à 21 h. 30, extinction des feux à 22 h. Et entre ces heures-limites, la troupe passe d'un exercice à l'autre. C'est d'abord, dans le parc qui regarde le cirque des hautes montagnes, la gymnastique matinale qui assouplit le corps et le met en état de résis-tance pour les épreuves de la journée, puis le dé-jeuner rapide sur les longues tables où l'on fait circuler des boissons chaudes et le bon pain... fédéral!

A l'appel principal, les 2 compagnies, représentant 16 groupes, se présentent au « garde à vous fixe » devant leurs chefs, puis chacune reçoit la préparation pour le service auquel elle se destine. C'est ainsi que les assistantes sociales firent pen-dant 2, 3, 4 neures de théorie, des problèmes savants pour calculer les subsides auxquels un soldat mobilisé et sa famille ont droit. Elles furent initiés au fonctionnement des secours militaires officiels, des caisses de compensation pour perte de salaires, des O. S. A. (œuvres sociales de l'armée). L'appointé qui les instruisit avec tout son cœur et son dévouement, déversa sa science sur des élèves qui serviront plus tard dans des E. S. M. où elles travailleront, en collaboration eut-être avec un aumônier.

Cet enseignement est coupé par l'école militaire pratique, où l'on opère des rassemblements affo

lents pendant lesquels l'on tremble de perdre sa place! des « conversions » où certaines tinent à tourner à droite quand la voix tonitruante du premier lieutenant ordonne « à gauche... » Quel émoi pour celle qui doit s'annoncer parce qu'elle a commis une faute, et qui balbutie « Mon en raidissant son corps dans un magnifique « garde à vous !...» Puis on interrompt ces exera gaite a voia series of metropa es a circes pour mettre le «training» ou les «shorts», et aller en colonne au terrain de jeux jouer au ballon sous la direction experte d'une monitrice. Plus tard, ce sera peut-être la théorie militaire qui apprendra à distinguer les grades, les armes, la composition d'une division... J'entends encore le «S. C. debout!» qui retentit un jour au réfec-toire, le «Garde à vous fixe» commandé d'une voix sonore et notre commandant de cours, le ca-pitaine H. dire au Général Guisan qui vient d'en-« Mon Général, je vous annonce le cours des

l'ai la tête pleine des chansons qui entraînent nos groupes pendant nos marches. Le peuple des bergers, C'est si simple d'aimer, Là haut sur la montagne, etc., etc. Et nous conduisant à des points de vue admirables où l'on fait halte, le commandant célèbre les beautés de notre pays, nous renseigne sur sa topographie et fait passer

nous renseigne sur sa topographie et fait passer dans nos âmes un souffe patriotique.

La journée s'achève par un dernier rassemblement et par les rapports des chefs de groupe, puis du commandant de compagnie — une femme — aux officiers supérieurs. Et quand l'ordre attendu « Rompez » est prononcé, les S. C. se précipitent au village voisin pour jouir d'une heure



Une école de recrues féminines

On a beaucoup parlé ces jours-ci, de la femmesoldat, et l'on a appliqué parfois à ce terme un sens péjoratif, car l'on s'est mépris sur le genre de formation que l'armée vient de donner à celles qui ont participé au cours d'introduction des Services complémentaires. Il est bon d'y revenir, une fois pour toutes afin d'écarter tout malen-

Lors du recrutement par les cantons des femmes âgées de 18 à 60 ans, qui mettaient sponta-nément leurs forces, leur intelligence et leur cœur à la disposition du pays, une sage sélection a été faite afin de placer «the right woman in the right place». Les moins de trente ans, attirées par le mystère de la prospection des airs, s'engagèrent comme guetteuses d'avion, ce qui exige un bon œil, une bonne oreille et de la rapidité d'exécution; d'autres furent versées dans les services d'administration, de chancellerie, de téléphone, selon leurs aptitudes ; d'autres enfin dans l'assistance sociale, la cuisine, les raccommodages.

instructions tructions précises stipulaient que rattachant à la catégorie A semobilisées en tout temps pour

sympathie à ses sœurs.

tous ceux qui ont été unanimes à relever son obli-geance et sa serviabilité ne pourraient prétendre qu'elle serait moins capable qu'eux de voter!

A Mile Hohl, bien que tardivement, du fait de l'interruption de notre parution pendant les vacances, les félicitations et les vœux les meilleurs d'un très modeste confrère, que réjouit toujours tous les succès féminins, parce qu'ils prou-vent de quoi les femmes sont capables.

La femme et la démocratie

C'est toujours avec un sentiment de réconfort que se retrouvent les membres de ce groupement, et cela tout spécialement en cette période si difficile, où s'entrechoquent et se heurtent tant d'idées, où surgissent et flottent tant de notions, et où l'on n'est jamais sûr de ne pas découvrir les esprits que l'on croyait les plus proches tout à coup aux antipodes de ce que vous-même pensez et espérez... Si bien que lorsque, parfois, l'on se sent douloureusement solitaire dans les jugements que l'on porte et les appréciations que l'on formule, l'on éprouve joyeusement à nouveau, au millieu de celles qui ont fondé La Femme et la Démocratie et qui lui restent fidèles, ce sentiment réconfortant de la solidarité et de la compréhension réciproque, qui est une des plus puisfort que se retrouvent les membres de ce grouhension réciproque, qui est une des plus puis-santes causes de la saveur de la vie.

La Femme et la Démocratie n'ayant pas

La Femme et la Démocratie n'ayant pas convoqué ses membres depuis son Assemblée de Neuchâtel en mars dernier, le temps était plus que venu que le Comité directeur au moins se réunit, pour étudier en cercle res-treint les problèmes que posent les événements actuels, et l'attitude à prendre par le groupe-ment à l'égard de tant de tendances nou-velles. C'est à cet effet que nous nous som-mes rencontrées à Olten le 21 septembre der-nier, et justement parce que la situation est mier, et justement parce que la situation est grave et son examen urgent, effort avait été fait pour répondre à la convocation, de Ge-nève, de Lausanne ou de Lugano, aussi bien que de Bàle, de Zurich ou de Rheinfelden. Deux exposés furent présentés sur les deux principaux mouvements qui se manifestent ac-tuellement en vue de cette, rémovation se principaux mouvements qui se manifestent ac-tuellement en vue de cette « rénovation » si fort à la mode, soit la Ligue du Gothard et le Forum Helveticum, sur le but, les tendances, les méthodes desquels une discussion nourrie s'engagea, partant de ce point de vue essentiel: « Que signifient-ils pour les deux bases de notre groupement? soit pour la femme? et pour la démocratie?
Il est inutile de dire tout l'intérêt de pareille

pour la démocratie?

Il est inutile de dire tout l'intérêt de pareille discussion lorsqu'y participent des femmes d'une maturité politique éprouvée, d'un jugement sûr basé sur l'expérience, et inspirées d'un haut idéal, telles, pour ne citer que ces noms, que Mlles Fierz (Zurich), G. Gerhard (Bâle), Stockmeyer (Zurich), Mmes Leuch (Lausanne), Gschwind (Bâle), Kissel (Rheinfelden), etc. Le résultat de cet échange de vues nourri, qui dura quatre heures d'horloge, fut nourri, qui dura quatre heures d'horloge, fut la décision de continuer à suivre en observa-trices averties le développement de ces mou-vements divers, en saluant en eux tout ce qui venients divers, en saluant en eux tout ce qui se rapproche de notre but, mais en gardant en tant que groupement notre pleine liberté et toute notre indépendance. Au début de la séance, et après avoir prié M^{lles} Fierz et Gourd d'évoquer la mémoire de

Elles furent comblées. On leur envoya notre ancien ministre à Rome, M. Wagnière, pour leur exposer le problème de la neutralité; l'abbé Bovet vint égayer une fin de journée; Hans in der Gand, le chantre de notre armée, chanta tout un soir en s'accompagnant de son beau luth doré : un «grand juge» puis un «auditeur» vinrent expliquer la tâche des tribunaux militaires; et un dimanche ensoleillé, à l'orée de la forêt, où l'on avait dressé l'autel surmonté de la croix fé-dérale, le jeune prêtre Delamadeleine plaça le service de la patric sur un plan supérieur, tandis que plus tard, une de nos camarades, une S. C. pasteur, développa l'idée du service dans un culte réservé aux protestantes.

Il faudrait parler encore de tant de manifestations inoubliables, de l'assermentation au drapeau si émouvante en face des géants neigeux le jour de notre licenciement; il faudrait écrire des cha-pitres sur cette belle camaraderie qu'on nous a recommandée sur tous les tons, et dont les Romandes, comme leurs sœurs alémaniques, donnè-rent maintes preuves. Et quand tout sera dit, que restera-t-il de cette belle expérience patriotique?

La conviction qu'à travers la discipline souvent très dure, mais nécessaire, se dresse, l'image de la patrie isolée qui ne peut compter que sur elle. C'est pourquoi aujourd'hui, elle fait appel à tous ses enfants, hommes et femmes, pour la gar-der. Chaque fois qu'une femme entrera dans un bureau, une cuisine de l'armée, elle libèrera le soldat qui pourra prendre sa place au front, gros-sissant ainsi les rangs de ceux qui protègent notre pays. Aux yeux des civils, les exigences du sermilitaire semblent parfois un peu conventionnelles. A les voir s'étendre à la troupe fémiAssociation Suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 OCTOBRE 1940

XXIX^{me} Assemblée Générale

A NEUCHATEL

(Hôtel Terminus)

ORDRE DU JOUR :

Samedi 26 octobre, à 14 h. 30 :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DES DÉLÉGUÉS

- Apppel des délégués. Rapport annuel. Comptes et fixation de la cotisation. Rapports sur les campagnes suffragistes de Genève et de Neuchâtel.
- Elections: a) du Comité Central;
 b) de la Présidente; c) des vérificatrices des comptes.
 Divers et propositions individuelles.

IN MEMORIAM

M. Motta, Conseiller fédéral, M. Rothen, directeur de l'Ecole normale de jeunes filles, (Berne), M^{mes} S. de Greyerz, (Berne), L. Pache et Gillabert-Randin, (Lausanne), M^{les} K. Honegger, (Zurich), E. Chenevard et L. Thiébaud (Neuchâtel).

A 20 h. 15: La Femme dans l'Etat de demain

Conférence publique et gratuite

par M. M. VEILLARD, Dr. en Droit, juge au Tribunal de Lausanne

Dimanche 27 octobre, à 10 h. 45 :

Culte présidé par M^{III} STROEHLE, lic. en théologie.

A midi précise : Dîner en commun (Prix : fr. 3.50).

N. B. — La Conférence annuelle des Présidentes des Sections suffragistes aura lieu imanche 27 octobre, des 14 heures, à l'Hôtel Terminus. Les déléguées y sont lialement invitées.

Les délégués sont priés d'échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote avant l'ouverture de l'Assemblée générale.

Hôtels recommandés: (les prix comprennent le logement, le petit déjeuner et le service) Hôtel du Lac, Fr. 6,00; Hôtel du Soleil, Fr. 5,50; Hôtel Central, Fr. 5,50; Hôtel Terminus, Fr. 4,50 à 5,50; Hôtel Central, Fr. 5,50; Hôtel Soleil, Fr. 5,65. Quelques chambres sont mises à disposition à titre d'invitation.

Prière: a) d'annoncer les délégués à Mme Leuch, Mousquines, 22, Lausanne, avant le dimanche 20 octobre;

b) d'adresser les inscriptions pour le dîner et les chambres gratuites, à \mathbf{M}^{Ilc} E. Jeanrenaud, Charmettes, 41, Neuchâtel, avant le dimanche 20 octobre.

c) de retenir **assez tôt** et directement les chambres dans les hôtels.

M^{1le} Klara Honegger (Zurich), décédée depuis la dernière rencontre, et l'une des fondatrices du groupement, la présidente, M^{me} Gschwind annonça le beau legs fait par cette dernière à la Femme et la Démocratie, en témoignage de son attachement indéfectible et parfois même son attachement indefectible et parrois meme combatif aux principes qui lui tenaient à cœur. Et en fin de séance, il fut décidé de convoquer en novembre une Assemblée générale, probablement à Lucerne, dont le sujet principal serait le rôle de la démocratie dans la vie de tous les jours des femmes — sujet que les circonstances rendent singulièrement d'actualité. E Gr

L'Office Fédéral de guerre pour l'alimentation

...adresse aux Comités féminins, qui se sont constitués presque dans tous les cantons, une série d'informations, dont quelques-unes intéresseront nos lectrices. En premier lieu, il ressort des renseignements reçus que l'interdiction complète de vente de certaines denrées durant la période du 22 août au 13 octobre est appliquée sans difficultés notoires, l'abondance des produits du pays permettant aux ménagères de se tirer facilement d'affaire.

permettant aux ménagères de se tirer facilement d'affaire.

En revanche, l'interdiction de vente du pain frais ne paraît pas être appliquée partout, certains consommateurs menaçant leur boulanger de le quitter s'il leur servait uniquement du pain rassis! C'est pourquor il est utile de répéter à chacune les chiffres suivants: notre production indigène en blé ne représente que le 40 % de notre consommation en pain, et de plus, depuis l'entréel en guerre de l'Italie, soit depuis le 10 juin dernier, pas un grain provenant d'outre-mer à destination de la Suisse n'est arrivé dans un port européen. Par conséquent, depuis plus de trois mois,

nine bien des gens haussent les épaules en répétant: « Je ne vois pas où peut conduire le garde à vous fixe? » Et ceux qui nous commandaient répétaient de leur côté cet axiome, devenu un slogan »: La discipline militaire trempe la volonté

Qu'en est-il, en définitive?

Qu'en est-il, en définitive? ¡ A prendre la position, chaque fois qu'elle s'a-dresse à un supérieur, à s'annoncer dès qu'elle a commis une faute, à regarder les yeux dans les yeux celui qui l'instruit, à apprendre surtout à... se taire, la femme acquiert des qualités indéniables se taire, la femme acquiert des quames macinale de force, de courage, de franchise. Elle gagne minimité es ou'elle perd en timidité, en malaen virilité ce qu'elle perd en timidité, en mala-dresse. Lorsqu'elle est ainsi au «Garde à vous, fixe » immobile, elle exprime par son attitude cet abandon de l'être entier au pays menacé : « Je suis là, je suis prête à te servir ».

S. C. R.

nous vivons exclusivement sur nos réserves, et personne ne peut dire combien de temps se prolongera cet état de choses. Il importe donc de faire durer ces réserves le plus longtemps possible : or l'interdiction de vente de pain frais a amené une réduction variant, suivant les régions du pays, de 10 à 33 %, cetté économie ed 10 % équivalant à une économie annuelle de 5,000 wagons de 10 tonnes. On voit donc l'importance pour l'avenir de l'application stricte de cette interdiction et nous avons pour notre part veire. à

gons de 10 tonnes. On voit donc l'importance pour l'avenir de l'application stricte de cette interdiction, et nous avons pour notre part peine à croire que des femmes qui réfléchissent refusent de s'y plier.

Par ailleurs, le refrain des recommandations aux femmes maîtresses de maison et ménagères est forcément toujours le même: constituons des réserves de produits du pays (légumes conservés, fruits séchés, etc.), et pour pouvoir compter sur ces réserves prenons des maintenant les mesures nécessaires de culture, même restreinte, de jardins potagers, jardins familiaux, etc. Et ménageons nos provisions de tout ordre, afin de pouvoir « tenir » plus longtemps.

Alcoolisme féminin

(Suite et fin)

Le fait que certaines professions féminines présentent des dangers particuliers ressort de Penquête de Mie Jotterand. Sur 50 cas, 14 femmes ont été employées dans le commerce de l'alcool, ou ont eu l'occasion de servir des boissons alcooliques. 11 sont lessiveuses et blanchisseuses, auxquelles tant de maîtresses de maison offrent encore, au lieu de thé, une bouteille de vin. On comprend la sagesse des lois qui, dans certains pays, interdisent d'employer des femmes dans les débits ², ou seulement à un âge relativement

Voir le précédent numéro du Mouvement.

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.
² Nous sommes ici en plein désaccord avec M. Hercod. En effet, ce remède qu'il admire est totalement inefficace, car les dangers qu'il veut eviter aux femmes, ce sont alors les hommes qui les courront, et oil sera alors l'avantage pour la famille et pour l'hygiène publique ? Veut-il aussi interdire aux femmes d'être lessiveuses et blanchisseuses, puisque plus du 20 % des cas d'alcolisme relevés par M^{the} Jotterand se trouvent dans cette profession ?...
C'est ce qu'avait bien compris la Conférence Internationale du Travail de 1929, qui, s'occupant du bien-être des marins dans les ports, avait nettement refusé la proposition qui lui était faite d'interdire à des femmes d'être serveuses dans des débits fréquentés par des marins, et l'avait transformée en une interdiction d'employer dans ces débits du personnel des deux sexes au-des sous d'un âge minimum. Que l'on protège l'adolescence et l'enfance, c'est excellent; mais en ce qui concerne l'âge aduffe, ce n'est pas à coup d'interdictions — qui devront couvrir des champs de plus en plus vastes, si bien qu'elles finiront par devenir inefficaces — que l'on fera œuvre utile, mais en forgeant des personalités morales, tant masculines que féminines, capables de résister aux tentations. (Réd.)

avancé, lorsqu'elles sont mieux à même de résister à certains dangers, dont celui de l'alcool.

Il y a lieu également de réglementer strictement le travail du personnel des cafés. Quoi d'étonnant que de pauvres femmes, épuisées de fatigue après avoir couru de l'office au client pendant de longues heures, portant de lourdes chopes ou des plateaux chargés, succombent à la tentation d'avarenue gorgee de bière, un fond de verre pour se donner des forces factices?

Dans 11 cas, l'enquête révèle l'entraînement conjugal: Adam a tenté Eve. Je me demande si, parfois, Eve n'était pas toute prête à se laisser tenter, sans vouloir nier que peu d'hommes comprennent leur responsabilité vis-àvis de leur femme, et que, celle-ci, plus susceptible à l'action de l'alcool, risque très vité d'être la victime de ses mauvaises habitudes à lui. Il est significatif que, sur les 50 cas de buveuses observés par Mie Jofterand, 29 ont un mari alcoolique. Imaginez le sort des enfants qui grandissent dans ces familles 1

Etudiant le milieu des femmes buveuses observèces par elle, l'autteur note avec raison que la prédominance des cas sortis des familles pauvres ne veut pas du tont dire que le mal rafteigne pour sont de sang-froid, se que Mem X, n'est pas chaimbre pourrait en raconter long ce can malieux aisés. Mais là, on le cache ou oc essait de le cacher, car, dans l'entourage, on se sand de le cacher, car, dans l'entourage, on se sand et sang-froid, se que Mem X, n'est pas chaimbre pourrait en raconter long ce can de la cacher, car, dans l'entourage, on se cas de leu chez l'homme l'alcoolisme sociable. Peut-être cependant cette catégorie tend-elle à se développer.

Les buveuses genevoises sont assez célectiveus et s'adonnent volontiers à toutes sortes de

Pent-etre cependant cere caregoris développer.

Les buveuses genevoises sont assez éclectiques et s'adonnent volontiers à toutes sortes de boissons; cependant, 23 ne prennent que des boissons fermentées, 6 des boissons distillées seulement

ques et s'adonnent volontiers à toutes sortes de boissons; cependant, 23 ne prennent que des boissons fermientées, 6 des boissons distillées seulement.

Etudiant les conséquences de l'alcoolisme pour ses 50 cas, Mile Jotterand donne des renseignements précis et affreusement tristes sur les suites de l'alcoolisme féminin pour la famille. Dans beaucoup de cas l'œuvre pour la protection des mineurs est prête à intervenir. Mais elle ne peut le faire que bien tard, lorsque les enfants ont déjà, pendant longtemps, souffert physiquement et moralement de l'intempérance de leur mère. Mile Jotterand conclut cette partie de son travail par quelques pages sur le traitement de l'alcoolisme féminin, qui ne se différience guère de celui de l'alcoolisme masculin, mais qui est peut-être plus difficile, qui demande plus de ferneté affectueuse, de sens psychologique, de patience Jamais lassée. Et il semble que les résultats, c'est-à-dire la proportion des guérisons certaines, soient moins favorables que pour les hommes.

L'étude si consciencieuse de Mile Jotterand nous montre la gravité et les possibilités de développement de l'alcoolisme féminin dans notre pays. Il y a là une belle, mais lourde tâche pour les ceuvres de relèvement, une grande tâche aussi pour nos associations antialcooliques féminines. Elles ont fait beaucoup de bien déjà, mais elles n'en sont encore qu'au début. Il est indispensable, en particulier, qu'elles s'ingénient à intéresse les jeunes filles, non seulement pour préserver de chutes celles qui pourraient se laisser tenter, raais pour élèver de vaillantes propagandistes, qui, dans tous les milieux, à la fabrique et au bureau, à la ville et à la campagne, seront des grouper les bonnes volontés, et qui communiqueront leur force et leur conviction aux natures plus faibles et moins résolues.

R. HERCOD

Budgets familiaux

D'une enquête menée par l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail auprès de 1400 familles suisses d'ouvriers et d'employés, nous détachons les renseignements suivants dont l'intérêt est évident. Il s'agit du pourcentage du budget total familial que représentent les différents postes de ce budget pour une famille de 3 à 4 membres :

Nourri	ture									31,3	0/0
Vêteme	nts									9,2	0/0
Loyer										18,1	0/0
Entreti	en d	u e	dor	nic	ile					3,7	0/0
Chauff	age i	et é	cla	ira	ige					5,2	0/0
Nettoy	age							٠.		1,6	0/0
Santé										4,1	0/0
Délassement, culture générale .										7,2	0/0
Transp						٠.				2,5	0/0
Assura	nces									8,9	0/0
Taxes	et in	npá	òts							4,2	0/0
Divers,	tâcl	ies	so	cia	les					4,0	0/0
										100	0/0

Il est assez intéressant de constater, si l'on exa-Il est assez interessant de constater, si l'on exa-mine les pourcentages séparés de ces postes pour les ouvriers et pour les employés, que la part du loyer est, à peu de choese prés, la même, alors que le poste nourriture est plus fort chez les ouvriers (30,6 %) que chez les employés (27,5 %). Les employés, en revanche, dépensent plus pour le poste «délassement, culture générale », et pour leurs vêtements, ce qui s'explique facile-ment.

pour leurs vêtements, ce qui s'explique facilement.

Mais pour que ces chiffres aient toute leur valeur, il faut encore se rendre compte du total de salaires auquel ils correspondent. D'après la statistique de 1938 du même Office fédéral, le salaire horaire moyen d'un ouvrier qualifié est de 1 fr. 37, ce qui représente un gain annuel de 3.288 fr.; mais le gain du chef de famille n'équivalant, selon des statistiques analogues, qu'au 80 % du budget familial, le total des dépenses que peut envisager une famille, dont les autres membres gagnent aussi, serait donc de 3.823 fr. Il est facile dès lors de calculer ce que représente en monnaie chacun des postes dont nous avons indiqué le pourcentage, certaines sonnes devenant singulièrement minimes pour 3 ou 4 personnes durant toute une année! Le plus fort de tous ces postes, celui de la nourriture, représente un total annuel de 1185 fr., soit 99 fr., par mois pour la famille, soit 24 fr. 75 par personne. Qui de nous s'en tirerait facilement à pareil compte? et combien interviennent utilement ici les budgets alimentaires de Mme Hoffner, auxquels on ne